

SELECTION DES ETUDIANTS EN MOBILITE
CATEGORIE PARAMEDICALE

COMITÉ DE SÉLECTION :

Le comité de sélection se compose de la Directrice de la catégorie paramédicale, de la déléguée aux relations internationales, de la responsable de la planification des stages, des coordinateurs de sections et/ou des responsables de spécialisations.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de sélection des candidats se déroule de la façon suivante :

1. ANALYSER LE DOSSIER DE CANDIDATURE DE L'ÉTUDIANT :

- Fond : formulaire de candidature, curriculum vitae (*), lettre de motivation (*), projet professionnel, connaissances linguistiques.
- Forme : dossier dactylographié et déposé dans les délais prescrits : le 18 décembre 2009.

(*) Selon les nécessités : document rédigé en français, en anglais ou dans la langue du pays d'accueil

2. PARTICIPATION À LA SOIRÉE INTERNATIONALE

- Participation obligatoire à la soirée internationale le 2 décembre 2009 de 18h00 à 20h00 sur l'implantation de Malone.

3. ANALYSER LE PROFIL DE L'ÉTUDIANT ET SES RÉSULTATS ACADÉMIQUES :

Critères pour les mobilités non accompagnées d'un professeur

- Avoir réussi l'année académique précédente avec 65% en première session ou 68% en seconde session
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 dans les épreuves suivantes :

Pour les étudiants de 1 BSI et 1 SF :

Soins infirmiers généraux et exercices :

Soins généraux aux adultes

Démarches en soins infirmiers

Activité d'intégration professionnelle :

Rapport écrit

Soins généraux aux adultes

Enseignement clinique

Pour les étudiants de 2 BSI :

Soins infirmiers généraux et exercices :

Démarches en soins infirmiers

Principe généraux de santé, de soins infirmiers spécialisés et exercices didactique :

Soins spécialisés et exercices didactiques

Activité d'intégration professionnelle :

Soins généraux aux adultes hospitalisés :

examen pratique

Pour les étudiants de 2 SF :

Soins infirmiers généraux et exercices :

Démarches en soins infirmiers

Principes et exercices de soins périnataux et principes de rééducation périnéo-sphinctérienne

Démarches cliniques en obstétrique

Principes généraux de santé, de soins infirmiers spécialisés et exercices didactiques :

Soins spécialisés et exercices didactiques

Activité d'intégration professionnelle :

Soins généraux aux adultes hospitalisés : examen pratique

Salle d'accouchement : examen pratique

4. INTERVIEW DE SELECTION :

Vérification par la déléguée aux relations internationales, un professeur et un autre membre du comité de sélection :

- Des aptitudes linguistiques en fonction du pays d'accueil de l'étudiant
- Des capacités de s'adapter à un nouvel environnement et à d'autres méthodes de travail de l'étudiant
- De l'implication et des motivations de l'étudiant
- Confirmer ou réorienter la destination de la mobilité

Les interviews auront lieu au mois de mai 2010.

5. RÉCEPTIONNER L'ACCORD DE MOBILITÉ DONNÉ PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION SOUS RÉSERVE :

- De respecter les engagements conclus entre le département et l'étudiant (protocole de mobilité, charte Erasmus de l'étudiant, procédures diverses spécifiques aux projets, évolution de l'étudiant entre le dépôt de candidature, l'accord de mobilité et le départ programmé, ...)
- De s'engager à être le représentant de la Belgique, de la Haute Ecole de Namur, de la catégorie paramédicale, et de participer à la diffusion de leur expérience.

Delphine Rasador
Déléguée aux relations internationales

Agnès Mathieu
Directrice de la catégorie
paramédicale